



6 / 2021

Politique climatique: comment l'économie veut atteindre l'objectif zéro émission nette?

11.05.2021

L'essentiel en bref

La Suisse est l'un des pays industrialisés les plus performants – sur le plan économique, mais aussi par rapport à la politique climatique. Au cours des trente dernières années, elle est parvenue à sensiblement accroître sa valeur ajoutée tout en réduisant ses émissions. Si celles-ci ont, pendant cette période, augmenté de moitié dans le monde, notre pays les a réduites de 14%. Afin de poursuivre sur cette voie, nous devons veiller à utiliser des mesures efficaces, tout en gardant les coûts aussi bas que possible pour la société et l'économie. Les instruments fondés sur le marché offrent le meilleur moyen d'atteindre cet équilibre.

L'économie suisse a pris un engagement clair de politique climatique: réduire ses émissions nettes à zéro d'ici à 2050. Cette action doit être coordonnée à l'échelle mondiale, pour éviter que la Suisse ne fasse cavalier seul et subisse des désavantages concurrentiels. Il faut introduire des mesures clés dans le monde entier, par exemple une taxe d'incitation sur le CO₂, tout en renforçant la responsabilité des entreprises et en utilisant toutes les possibilités de réduction. Les auteurs de l'initiative pour les glaciers et le Conseil fédéral poursuivent le même objectif de zéro émission nette. Il est important que cette mutation ne soit pas trop radicale, pour rester socialement et économiquement supportable. Cela nécessite une mise en œuvre basée sur des principes économiques libéraux et une réglementation svelte. L'économie a pris l'initiative et lancé un «programme climatique» basé sur neuf champs d'action, afin d'apporter une contribution marquante à la réalisation des objectifs de politique climatique.

Contact et questions

Dominique Rochat

Responsable de projets Infrastructures,
énergie et environnement

Beat Ruff

Responsable suppléant Infrastructures,
énergie et environnement

Position d'économie suisse

L'économie suisse présente un excellent bilan en matière de politique climatique. Elle s'est fixé un objectif ambitieux de zéro émission nette et veut devenir la force la plus efficace et innovante en la matière. Pour y parvenir, les points suivants sont essentiels:

- La politique climatique doit surtout miser sur des instruments fondés sur le marché (par exemple taxe CO₂, échange de quotas d'émission), qui sont efficaces et efficients. Cela permet d'éviter des désavantages économiques.
- Avec une part d'environ 1% des émissions globales, la Suisse ne peut pas résoudre à elle seule le problème du réchauffement climatique. Il faut donc que les instruments clés de la politique climatique soient coordonnés à l'échelle globale. C'est positif pour le climat et évite les désavantages concurrentiels.
- L'économie demande l'égalité de traitement des combustibles et des carburants. Une taxe d'incitation sur les carburants doit réduire les émissions du trafic et mettre ainsi sur un pied d'égalité les consommateurs de combustibles fossiles.
- Les entreprises veulent que la mise en œuvre de la politique climatique soit efficace, rentable et tienne compte de leurs besoins, sans nuire à l'attractivité de la place économique suisse. La coordination mondiale des mesures, la flexibilité des options de réduction, une plus grande responsabilisation et une orientation sur la concurrence permettent d'y parvenir.

Où en est la Suisse?

→ En Suisse, les gaz à effet de serre diminuent fortement depuis 1990.

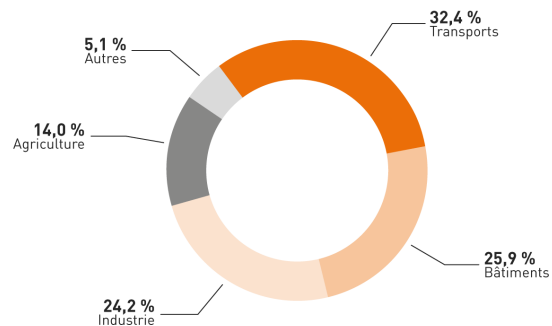
Il y a vingt ans, la Suisse a mis en route une politique climatique dont les ambitions se renforcent au fil des révisions de la loi sur le CO₂. Après un démarrage plutôt lent, les mesures mises en place produisent les effets attendus. La Suisse est même devenue l'un des pays développés les plus performants en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises y ont largement contribué.

Mais de quoi parle-t-on au juste? Le CO₂ représente 80% des émissions de gaz à effet de serre suisses et il résulte essentiellement de l'utilisation d'énergies fossiles. Le solde provient de l'agriculture (14% environ) et de gaz synthétiques (4% environ). Les transports sont la principale source d'émission, suivis à parts égales par les bâtiments et l'industrie. C'est bien entendu dans ces domaines que se trouvent les principaux leviers d'action.

→ Le trafic est la première cause de gaz à effet de serre en Suisse.

Principales sources de gaz à effet de serre

► En 2019



Source : OFEV, Émissions de gaz à effet de serre visées par la loi sur le CO₂, révisée et par le protocole de Kyoto, p. 17 (2021)
www.economiesuisse.ch

Entre 1990 et 2019, les émissions de la Suisse ont baissé de 14%. Par domaines, le recul a été très net pour les bâtiments, l'industrie et les services, alors que les transports ont connu une légère hausse. L'évolution a été très positive par habitant, avec une baisse des émissions d'un tiers depuis 1990, de 8 tonnes à un peu plus de 5.

→ Les émissions occasionnées par les transports sont restées constantes depuis 1990.

Évolution des émissions par domaines

► 1990-2019

Transports	Bâtiments	Industrie et incinération des déchets ¹	Agriculture	Gaz synthétiques ²	Déchets
+0,8 %	-35,0 %	-18,0 %	-14,0 %	+627,0 %	-32,0 %

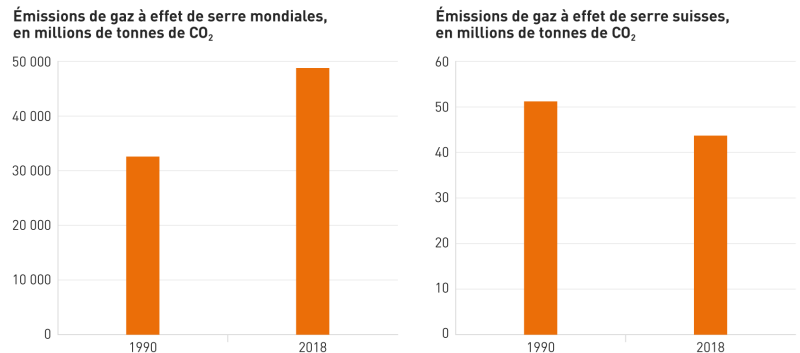
¹ Les émissions de l'industrie ont baissé de -31 % et celles de l'incinération des déchets ont augmenté de 72 %.

² Malgré la forte progression enregistrée, les gaz synthétiques représentent une part minime des émissions suisses (3 %).

Source : OFEV, Indicateurs de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse 1990-2019, p. 11 et 27 (2021)
www.economiesuisse.ch

→ Contrairement à la tendance mondiale (+50% environ), les émissions totales reculent en Suisse depuis 1990.

Comparaison des émissions de CO₂ à l'échelle mondiale et en Suisse, de 1990 à 2018



Source : climatewatchdata.org
www.economiesuisse.ch

→ Pionnière en matière de politique climatique, la Suisse doit intensifier ses efforts.

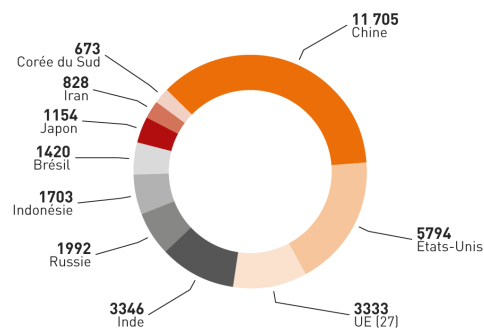
Un défi global

La crise climatique est l'exemple même d'un problème global, dont la résolution ne peut être que collective. Depuis 1990, les émissions ont été multipliées par 1,5 (+50%). Une dizaine de pays et de régions rejettent 64% des presque 49 milliards de tonnes de gaz à effet de serre émis annuellement [1]. De leurs actions dépendent une bonne partie de l'avenir climatique. Mais des dizaines d'autres nations émettent de faibles quantités de gaz à effet de serre et doivent apporter leur contribution à l'effort commun.

→ Les dix premiers émetteurs sont responsables de 64% des émissions de gaz à effet de serre mondiales. Ce sont neuf pays et l'UE.

Les dix principaux émetteurs de gaz à effet de serre

► En millions de tonnes de CO₂, 2018



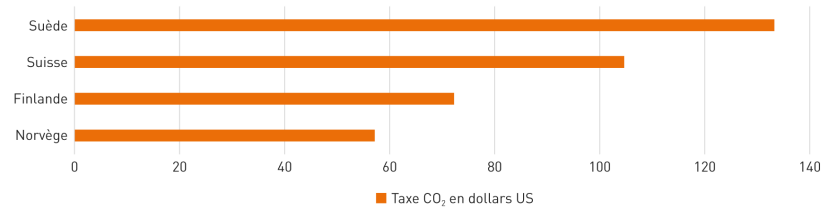
Source : climatewatchdata.org
www.economiesuisse.ch

La Suisse fait partie des petits émetteurs, mais se distingue de la masse. Elle dispose en effet d'une politique climatique depuis deux décennies. Ses objectifs la placent parmi les États les plus ambitieux en la matière. Elle est également l'un des rares territoires qui a mis en place une taxe sur le CO₂ et cette dernière est la plus élevée au monde, avec celle de la Suède.

→ La Suisse a beau être pionnière en matière de politique climatique, elle doit renforcer ses efforts.

Les quatre pays avec la taxe CO₂ la plus chère

► En novembre 2020

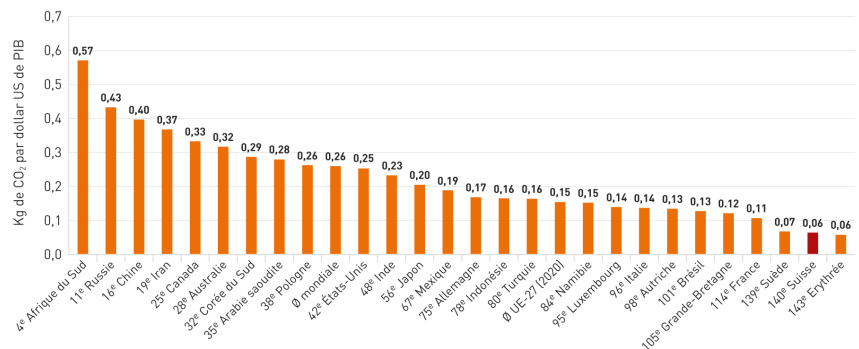


Source : www.carbonpricingdashboard.worldbank.org
www.economiesuisse.ch

En comparaison internationale, les résultats obtenus démontrent que la voie choisie est la bonne. Les émissions de CO₂ par habitant sont passées au-dessous de la moyenne mondiale. Quant aux émissions de gaz à effet de serre et à la consommation d'énergie par franc de PIB, elles figurent parmi les plus basses de tous les pays développés [2].

→ Par rapport à son produit intérieur brut, les émissions de la Suisse sont nettement inférieures à la moyenne mondiale.

Émissions de CO₂ par dollar de PIB



Source : OFEV, Indicateurs de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse 1990-2019, p. 48
www.economiesuisse.ch

La figure ci-dessus montre les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergies fossiles par dollar US de PIB (2018). Y figurent les vingt plus gros émetteurs, d'autres pays, dont la Suisse, et la moyenne mondiale. Le rang indiqué correspond au rang des émissions de CO₂ par dollar US de PIB. Avec 0,06 kg de CO₂ par dollar US de PIB, la Suisse se situe nettement en dessous de la moyenne mondiale qui est de 0,26 kg par dollar US de PIB.

Outre les émissions à l'intérieur de ses frontières, la Suisse en génère à l'étranger par ses importations. Selon les chiffres de la Confédération [3], ces émissions extraterritoriales représentent presque les deux tiers de l'empreinte climatique globale de la Suisse. Leur réduction représente un défi car la Suisse n'a pratiquement aucune influence sur la politique climatique des autres pays. En revanche, les consommateurs ou les entreprises peuvent dans une certaine mesure

choisir la provenance de leurs produits. Une autre voie est possible: compenser une partie des émissions dans les pays fournisseurs. Ce mécanisme est prévu par l'accord de Paris sur le climat, mais sa mise en place a pris beaucoup de retard. La Suisse est pionnière dans ce domaine, en concluant des accords climatiques avec toute une série de pays. Elle doit accentuer ses efforts dans ce domaine.

Les apports de l'économie

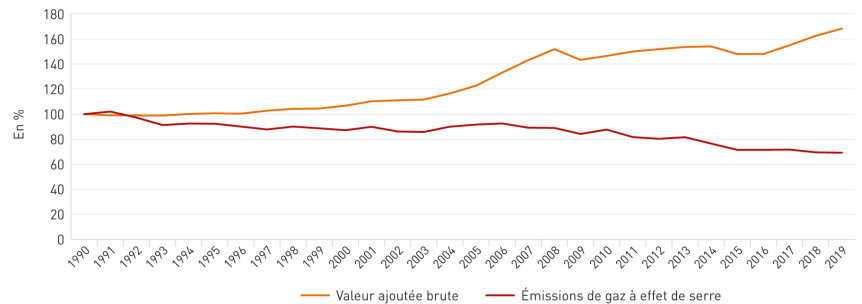
L'industrie a augmenté sa valeur ajoutée
→ tout en abaissant ses émissions – et dépassé les attentes.

Les entreprises et l'économie en général jouent régulièrement le rôle de bouc émissaire dans le domaine climatique. Mais en réalité, l'industrie et les services en Suisse sont les secteurs qui ont le plus contribué à réduire les émissions depuis 1990. La baisse atteint 7,8 millions de tonnes, dont 5 viennent des entreprises. Le cas de l'industrie est remarquable car elle est parvenue à la fois à augmenter sa valeur ajoutée et à baisser ses émissions. Ce découplage est spectaculaire, compte tenu des besoins énergétiques importants liés à l'activité industrielle. Il montre qu'il est possible de concilier le développement économique avec la protection du climat.

→ Croissance économique et réduction des émissions ne s'excluent pas.

Depuis 1990, l'industrie suisse a augmenté sa valeur ajoutée de 68 %, tout en diminuant ses émissions de gaz à effet de serre de 31 %

▶ Indice, 1990 = 100



Source : OFEV, Indicateurs de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse 1990-2019, p. 27 (2021)
www.economiesuisse.ch

Cette évolution est due en partie à un changement structurel, car de nombreuses entreprises fortement émettrices ont disparu (raffineries, fabriques de papier, aciéries, par exemple), à une amélioration des technologies et aux efforts d'optimisation des entreprises. Depuis la mise en place de la loi sur le CO₂, la Suisse dispose d'un mécanisme incitatif très intéressant pour les entreprises. Celles qui prennent un engagement de réduction des émissions peuvent se faire rembourser la taxe. Les résultats obtenus dans ce cadre ont largement dépassé les attentes. Afin d'appuyer les entreprises, les organisations économiques ont mis en place l'Agence de l'économie pour l'énergie (AEnEC).

L'AEnEC aide les entreprises à réduire leurs émissions et élabore des propositions pour le remboursement de la taxe CO₂. Le système des conventions d'objectifs mis en place en Suisse est un instrument extrêmement efficace.

Conventions d'objectifs: l'AEnEC est un partenaire fiable pour une gestion efficace de l'énergie

Économies de coûts et d'énergie

L'AEnEC incarne la gestion de l'énergie par et pour l'économie. Elle propose aux entreprises des mesures d'amélioration à la fois durables et économiquement rentables. Elle ne se contente pas de voir les entreprises s'acquitter de leurs obligations légales, mais les soutient avec succès dans la mise en œuvre

d'objectifs climatiques ambitieux. En tant que partenaire de l'économie, elle accompagne les entreprises sur le chemin de la décarbonation et veille à ce que leur bilan écologique et économique reste en équilibre.

Les conventions d'objectifs font progresser la protection du climat

L'AEnEC apporte son appui à ses participants à double titre: d'une part, elle les aide à élaborer des conventions d'objectifs et à les conclure avec la Confédération et les cantons. Ce faisant, une entreprise s'engage à réduire ses émissions. En contrepartie, elle peut obtenir le remboursement de la taxe CO₂. Cette incitation économique permet de maximiser la baisse des émissions tout en minimisant les désavantages concurrentiels pour les entreprises. D'autre part, l'AEnEC élabore des propositions d'objectifs visant le remboursement de la taxe sur le CO₂ et du supplément réseau, elle rend compte aux autorités des progrès des entreprises et aide ces dernières à atteindre les objectifs fixés. Fin 2019, 4093 entreprises avaient conclu 2405 conventions d'objectifs. En outre, 247 conventions d'objectifs ont été conclues volontairement. Les entreprises concernées ne sont pas légalement obligées de le faire et ne bénéficient d'aucun remboursement. Grâce aux progrès de la technique, de nouveaux potentiels rentables sont régulièrement mis en évidence, qui peuvent être exploités sans perte de compétitivité.

Un accompagnement professionnel et une démarche dynamique depuis près de 20 ans

Organisation à but non lucratif issue de l'économie et à son service, l'AEnEC offre depuis 2001 à ses participants un service de gestion énergétique fiable, complet et indépendant. L'Agence de l'énergie pour l'économie a été fondée par plusieurs organisations économiques pour satisfaire aux objectifs environnementaux et climatiques du protocole de Kyoto. Active dans toute la Suisse grâce à 100 conseillers, ingénieurs accrédités de bureaux renommés, elle maintient de multiples partenariats avec des entreprises d'approvisionnement en électricité, la Fondation suisse pour le Climat et des programmes de compensation des émissions (Fondation pour la protection du climat et la compensation du CO₂, KliK). Les échanges d'expérience entre entreprises de l'AEnEC suscitent également de l'intérêt à l'étranger.

Effet cumulé des mesures d'amélioration mises en œuvre par les participants de l'AEnEC

En réduisant leurs émissions de CO₂ et leur consommation d'énergie, les entreprises ont économisé plusieurs milliards de francs en frais d'exploitation et en taxes depuis le début de leur participation à l'AEnEC. Ce montant n'est pas anodin pour les prestataires de services et l'industrie suisses. En 2019, grâce aux nouvelles mesures prises depuis 2013, la réduction des émissions de CO₂ se montait à 628 412 tonnes, soit l'équivalent des émissions occasionnées par les vols aller-retour Zurich-Auckland (Nouvelle-Zélande) de 192 175 personnes. Les économies d'énergie se montent à 3 578 159 MWh, dont 1 471 597 MWh d'électricité. Ces économies d'énergie sont équivalentes à plus de 80% de la consommation finale du canton de Bâle-Ville.

Instruments de la politique climatique (globaux et nationaux)

→ Chaque tonne de CO₂ émise dans le monde cause le même dommage, d'où l'utilité des instruments d'économie de marché.

Un large éventail d'instruments politiques est à disposition pour atteindre les objectifs visés par la politique climatique. L'économie estime que les instruments choisis doivent, d'une part, produire l'effet voulu (efficacité) et, d'autre part, limiter au minimum les charges pour la société et l'économie (efficacité). Dans cette optique, les instruments fondés sur le marché s'avèrent particulièrement adéquats pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

D'un point de vue économique, le problème du réchauffement climatique découle du manque d'internalisation des effets externes. Chaque tonne de CO₂ émise dans le monde cause le même dommage, en contribuant au réchauffement global du climat. Comme ce dommage n'est pas encore quantifié financièrement, il n'est pas – ou pas assez – pris en compte dans les décisions d'investissement et d'achat.

C'est précisément là que les instruments fondés sur le marché interviennent, pour agir sur le comportement des producteurs et consommateurs en adaptant les prix («signaux de prix»), c'est-à-dire en rendant les produits et services plus ou moins chers. Les décisions des consommateurs et des producteurs sont influencées de sorte à favoriser les comportements causant moins d'émissions (investissements, achats).

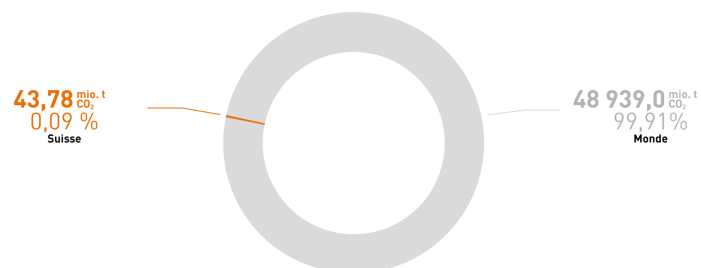
Afin de trouver un prix raisonnable pour les émissions, il y a en principe deux moyens:

1. introduire une taxe CO₂ qui internalise les effets externes;
2. limiter les émissions et créer une plateforme pour l'échange de quotas d'émission.

L'un comme l'autre sont déjà utilisés en Suisse, ce qui est une particularité en comparaison internationale. En plus d'appliquer l'une des taxes CO₂ les plus élevées, notre pays a été l'un des premiers au monde à instaurer son propre système d'échange de quotas d'émission (SEQE). Aujourd'hui, il est – à juste titre – couplé avec le système européen.

→ Les émissions occasionnées par la Suisse représentent moins de 1‰ des émissions mondiales.

Part de la Suisse aux émissions mondiales (2018)



Source : climatewatchdata.org, 2018
www.economiesuisse.ch

Étant donné que le réchauffement climatique est un problème planétaire, la concrétisation des objectifs internationaux par des mesures purement nationales a une portée limitée. La Suisse ne représente, rappelons-le, qu'un pour mille des émissions totales. Il faut donc aussi considérer les instruments nécessaires à l'échelle mondiale. Les efforts des pays individuels sont certes importants, mais aucun ne saurait résoudre à lui seul le réchauffement climatique.

→ Pour une politique climatique efficace, il faut une action internationale et donc une approche globale des taxes CO₂, des systèmes d'échange de quotas d'émission et des mécanismes de marché.

Trois instruments pour une politique climatique mondiale

Une politique climatique efficace doit être fondée sur le marché et coordonnée au niveau mondial. Globalement, il faut viser les trois instruments suivants:

1. **Taxe CO₂ mondiale:** Il n'existe actuellement pas de vérité des coûts pour les émissions. La mesure centrale pour limiter le réchauffement climatique est donc de corriger cette défaillance du marché à l'échelle mondiale. À cette fin, le Fonds monétaire international recommande d'introduire un prix minimum pour les émissions de CO₂ qui, à long terme, devrait se situer à 75 dollars par tonne de CO₂. Un système qui prévoirait une taxe de 50 dollars pour les pays industrialisés du G20 et de 25 dollars pour les pays en développement du G20 réduirait déjà deux fois plus les émissions de CO₂ que l'engagement pris par ces pays dans le cadre de l'accord de Paris de 2015. Le Pacte vert prévu pour l'Europe veut aussi introduire une imposition minimale des émissions néfastes pour le climat. L'avantage d'une telle correction fondamentale du système est que l'impact de la politique climatique dépasse largement celui de mesures nationales isolées. Elle évite également les délocalisations, les failles et les distorsions. En s'unissant, les grands pays ou émetteurs pourraient parvenir à une telle correction systémique. Des institutions comme le G20 ou l'OCDE sont elles aussi très bien placées pour cela. La Suisse doit renforcer son engagement à cet égard.
2. **Système mondial d'échange de quotas d'émission (SEQE):** Un tel système plafonne – sous une forme définie politiquement – le volume total d'émissions autorisé et permet de vendre ou d'acheter ces émissions. L'effet de cet instrument est donc défini d'emblée. En Suisse, le système d'échange de quotas d'émission est jusqu'ici l'instrument le plus efficace, qui a permis un maximum de réductions avec un minimum de moyens. Grâce à l'accord de couplage des SEQE de la Suisse et de l'Union européenne, les entreprises de notre pays peuvent accéder à un marché plus vaste et réduire leurs émissions de CO₂ à des coûts comparables. Cela crée des conditions équitables et élimine les distorsions concurrentielles. Le couplage des SEQE constitue donc un pas important vers la création d'une plateforme internationale pour l'échange des réductions d'émissions. Grâce aux mécanismes internationaux, les émissions peuvent être traitées à plus grande échelle et l'argent être investi là où il permet de réaliser les plus fortes réductions. Dès lors, une extension du SEQE européen aux systèmes d'autres régions du monde ainsi que la création de nouveaux SEQE doivent être saluées.
3. **Réductions à l'étranger selon l'accord de Paris:** Pour la période jusqu'à 2030, les conférences sur le changement climatique n'ont malheureusement pas encore permis de percée pour la création de mécanismes de marché mondiaux. Le recours à ceux-ci fait pourtant partie intégrante de l'accord de Paris et l'impact de mesures pertinentes mises en place dans le cadre d'une collaboration internationale (normes

élevées d'intégrité environnementale, prévention du double comptage, principe de l'additionnalité) dépasse largement celui d'instruments purement nationaux, appliqués de façon isolée.

À l'inverse, les réductions permises à l'étranger bénéficient aussi beaucoup aux pays concernés, d'une part en permettant plus d'économies que ces derniers n'auraient réalisées par leurs propres moyens, d'autre part en leur donnant, par un appui de l'étranger, accès aux dernières technologies de réduction des émissions et donc un soutien technologique. Il convient par conséquent de saluer de tels projets transnationaux.

→ Sur le plan national, l'économie demande surtout une taxe d'incitation sur les carburants et une extension de l'utilisation de conventions d'objectifs.

Aménagement de mesures nationales

Les mesures nationales doivent avant toute chose éviter un dommage économique. Pour compléter les instruments internationaux présentés plus haut, il existe un vaste choix de mesures nationales fondées ou non sur le marché:

1. **Taxe d'incitation sur le CO₂:** Comme expliqué plus haut, une taxe d'incitation sur les émissions polluantes est en principe la bonne approche. Les taxes d'incitation sont efficaces et engendrent peu de coûts de mise en œuvre. Les signaux de prix incitent continûment les entreprises et les particuliers à trouver la meilleure combinaison entre le changement de comportement (réduction des émissions) et la charge financière (taxe d'incitation). Dans une économie ouverte, l'effet d'une taxe nationale sur le CO₂ est toutefois limité. Plus il y a d'asymétrie dans la mise en œuvre, c'est-à-dire de différence entre la Suisse et le reste du monde, plus les effets de délocalisation de l'industrie et le manque d'impact de la politique climatique sont grands. La Suisse applique déjà l'une des taxes CO₂ les plus élevées au monde. L'augmenter encore de façon unilatérale nuirait à la place économique suisse et entraînerait de nouvelles délocalisations de l'industrie à l'étranger.
2. **Modèle des conventions d'objectifs:** Une taxe CO₂ combinée avec la possibilité de prendre un engagement de réduction d'émissions (convention d'objectifs) induit les plus fortes réductions d'émissions avec le moins de désavantages concurrentiels pour les entreprises. C'est le système mis en œuvre avec l'AEnEC. Dans cette approche, les entreprises s'engagent à atteindre un objectif de réduction des émissions, et récupèrent la taxe CO₂ si elles l'atteignent. Il est important que toutes les entreprises aient plein accès à ce système. Puisqu'il permet de maintenir la compétitivité tout en appliquant une taxe nationale sur le CO₂, ce modèle devrait être encouragé au niveau international également, afin de contribuer à ouvrir la voie à une taxe mondiale sur le CO₂.
3. **Instruments non fondés sur le marché:** D'autres instruments que ceux fondés sur le marché peuvent aussi servir à réduire les émissions. Il s'agit en particulier des réglementations, c'est-à-dire les règles et les normes. Elles imposent de façon ciblée des changements de comportement, par exemple par des exigences minimales pour les produits, limitant ainsi la liberté de choix du consommateur. Les normes d'émission pour les nouveaux véhicules et les critères d'efficacité pour les bâtiments en sont des exemples. Tandis que des normes internationalement coordonnées et largement soutenues peuvent être efficaces, des règles nationales («Swiss finish») limitent la liberté des consommateurs et augmentent les prix. Dans ce contexte, il faut aussi mentionner les mesures indirectes ou d'accompagnement. Des campagnes de sensibilisation et d'information, ainsi que des mesures dans le

domaine de l'éducation, informent de larges pans de la population et les acteurs économiques sur les liens entre les émissions et les dommages causés par le changement climatique, renforcent la prise de conscience du problème et montrent les actions possibles (décisions d'achat, changements de comportement, investissements dans l'efficacité énergétique, par exemple). L'objectif principal est d'accroître l'impact des autres mesures en comblant les lacunes dans les connaissances en la matière. Ces démarches complètent surtout d'autres instruments. Elles ont un effet plutôt modeste et sont donc d'une importance mineure d'un point de vue économique. Un autre groupe de mesures à mentionner concerne l'engagement volontaire, où il s'agit d'accords entre l'État et des acteurs privés, conclus sur une base volontaire. Les engagements volontaires sont efficaces, car les acteurs du secteur privé peuvent exprimer directement leurs préférences et mieux faire concorder les exigences avec leurs capacités.

L'économie vise l'objectif zéro émission nette

L'économie s'est fixé pour objectif de
→ parvenir à zéro émission nette d'ici à 2050.

Un cadre axé sur l'efficacité doit
→ s'appuyer sur cinq principes.

L'économie se fixe des objectifs ambitieux en matière climatique et entend ainsi devenir l'acteur le plus innovant et le plus performant de la protection du climat. Grâce à des innovations et des technologies efficaces, l'économie est en mesure d'apporter une contribution majeure à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Comité et le Comité directeur d'économiesuisse ont pris un engagement clair: **l'économie réduira ses rejets de CO₂ à zéro émission nette d'ici à 2050.**

Cinq principes

Afin d'atteindre l'objectif ambitieux de zéro émission nette, les entreprises ont besoin d'une politique climatique efficace, efficiente et acceptable sous l'angle économique, qui ne nuise pas à l'attractivité de la place économique. Un tel cadre de politique climatique s'appuie nécessairement sur les cinq principes suivants:

1. Orientation vers le marché et coordination internationale

La démarche de la Suisse doit être le plus largement possible coordonnée à l'échelle internationale. C'est seulement ainsi que l'on pourra protéger le climat, tout en évitant des désavantages concurrentiels pour les entreprises du pays. Idéalement, les mesures devraient être introduites à l'échelle mondiale, mais au minimum, la plupart voire la totalité des pays doivent s'engager sur une trajectoire de réduction identique ou similaire. Il faut éviter des mesures purement suisses.

2. Flexibilité

Pour le climat, peu importe où et comment les émissions sont évitées. C'est pourquoi il faut exploiter toutes les possibilités qui se présentent – en Suisse et à l'étranger. Nous saluons donc la décision du Conseil fédéral d'autoriser également la compensation d'émissions à l'étranger.

3. Responsabilité individuelle

Les sauts technologiques et les cycles d'investissement ne sont pas synchronisés avec les échéances politiques. De ce fait, une interdiction des combustibles fossiles ne serait pas judicieuse. Les entreprises doivent pouvoir décider elles-mêmes de quelle manière et à quel moment elles mettent en œuvre des mesures de réduction.

4. Égalité de traitement des sources d'énergie

L'économie s'engage en faveur de l'égalité de traitement des combustibles et des carburants. La responsabilité pour la baisse des émissions ne doit pas reposer sur un petit nombre de branches économiques à forte intensité énergétique. Des taxes d'incitation approuvées par le peuple sont l'instrument le plus efficace sous les angles environnemental et économique.

5. La concurrence en point de mire

La réglementation en matière de politique climatique doit être aussi svelte que possible et éviter au maximum les subventions. On crée ainsi un environnement favorable à l'innovation, sans doute le facteur le plus important pour accroître le bien-être social et la croissance économique.

L'objectif zéro émission nette est mis en
→ œuvre par le biais d'un programme climatique en neuf points.

Le programme climatique de l'économie

L'objectif zéro émission nette que s'est fixé l'économie est ambitieux. Pour y parvenir, un «programme climatique de l'économie» a été élaboré, basé sur neuf champs d'action. Ces lignes directrices viennent appuyer les axes stratégiques et concrétisent leur mise en œuvre

1. **Mettre en œuvre l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050**

L'économie suisse soutient l'objectif de réduction des émissions de 50% d'ici à 2030, prévu par la loi sur le CO₂. Elle s'engage par ailleurs à atteindre un objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 pour les émissions qu'elle génère en Suisse.

2. **Rechercher des solutions internationales**

En fin de compte, seule une action concertée à l'échelle internationale permettra d'enrayer le réchauffement climatique. Étant donné que la collaboration internationale ne fonctionne à ce jour que de manière lacunaire, l'économie s'engagera en faveur d'une meilleure coordination internationale. Le Green deal européen prévoit entre autres d'introduire un prix minimum uniforme pour les émissions de CO₂ et de donner ainsi le jour à une sorte de «club climatique». La création d'un club climatique mondial éliminerait les désavantages concurrentiels entre les partenaires commerciaux participants et représenterait un pas important dans la politique climatique. C'est pourquoi l'économie suisse soutient les initiatives internationales visant à améliorer la coordination des efforts climatiques au niveau politique.

3. **Optimiser les processus de production et accroître l'efficacité**

Bien que l'économie suisse figure déjà parmi les plus efficaces du monde, des opportunités existent pour accroître l'efficacité et réduire les émissions. La possibilité donnée à toutes les entreprises de prendre un engagement de réduction des émissions (conventions d'objectifs) permettra à l'économie suisse de gérer ses émissions plus systématiquement et d'augmenter les réductions attendues, dans une fourchette de 50% à 100%. L'intensité CO₂ des entreprises suisses n'a cessé de diminuer ces dernières années pour atteindre 86,6% en 2019. L'économie a ainsi atteint l'an dernier l'objectif de 91,7%, fixé au départ pour 2022. Fin 2019, plus de 4000 entreprises avaient conclu 2405 conventions d'objectifs. Cela correspond à 50% environ des émissions de CO₂ des entreprises industrielles et sociétés de services suisses. La révision de la loi sur le CO₂ maintient ce modèle couronné de succès et le renforce même, puisque toutes les entreprises auront accès aux conventions d'objectifs.

4. **Décarboner les transports**

À l'heure actuelle, les transports motorisés sont l'un des principaux responsables de l'accroissement du CO₂ dans l'atmosphère. L'économie participe aussi de manière substantielle au trafic. Une taxe d'incitation permettrait d'internaliser les coûts climatiques externes du transport motorisé et d'accroître ainsi la vérité des coûts. C'est pourquoi l'économie suisse demande l'égalité de traitement des combustibles et des carburants.

→ Une taxe d'incitation sur les combustibles et les carburants efficace est l'instrument le plus efficace sous les angles environnemental et économique.

La taxe CO₂ sur les combustibles

Depuis 2008, une taxe d'incitation est prélevée sur les combustibles fossiles tels que le mazout et le gaz naturel. La politique climatique suisse applique ainsi une taxe d'incitation sur les combustibles, mais pas sur les carburants. Une taxe

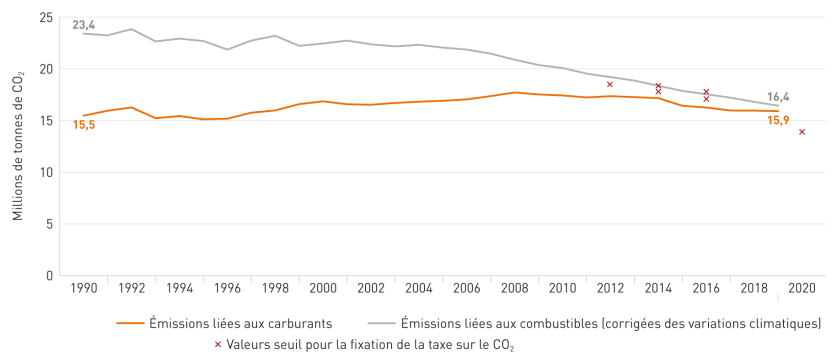
d'incitation encourage une baisse de la consommation et une utilisation accrue de sources d'énergie respectueuses du climat. Le produit de la taxe est pour l'essentiel redistribué à la population et aux entreprises.

Dans la mesure où l'objectif à long terme de la politique climatique est de parvenir à zéro émission nette, l'économie vise l'égalité de traitement entre les combustibles et les carburants. Depuis l'introduction de la taxe d'incitation, les émissions imputables aux combustibles n'ont cessé de reculer, tandis que celles imputables aux carburants sont restées à peu près constantes par rapport à 1990, l'année de référence. Les objectifs visés en introduisant une taxe CO₂ sur les carburants sont, d'une part, de mettre à contribution tous les consommateurs d'énergies fossiles et, d'autre part, d'infléchir l'évolution des émissions imputables aux carburants. Une taxe d'incitation sur les combustibles et les carburants efficace est l'instrument le plus efficace sous les angles environnemental et économique.

La taxe CO₂ sur les carburants doit être conçue de manière similaire à celle sur les combustibles. Il faut toutefois garder à l'esprit que les carburants sont déjà les sources d'énergie les plus lourdement taxées, les prélèvements représentant plus de la moitié du prix à la pompe. Il importe de prendre en compte les mécanismes existants tels que la RPLP et l'obligation de compenser faite aux importateurs de carburant. En d'autres termes, il devrait être possible de tenir compte des charges actuelles dans le secteur des transports.

La taxe devrait également respecter le principe de la neutralité des effets. À cet égard, une taxe d'incitation sur les carburants devrait produire un effet au moins égal à l'instrument actuel de compensation des carburants. Une compensation allant au-delà nécessiterait une affectation partielle du produit de la taxe. En admettant que la taxe d'incitation accélère la baisse des émissions, la part des émissions à compenser reculerait constamment. Une taxe d'incitation sur les carburants devrait être relevée ou abaissée périodiquement, par une décision démocratique, afin de pouvoir ajuster son effet incitatif. C'est le seul moyen de garantir l'acceptation de la taxe par la population.

Émissions de CO₂ imputables à la consommation d'énergie (combustibles et carburants)



Source : OFEV, Émissions de gaz à effet de serre visées par la loi sur le CO₂ révisée et par le protocole de Kyoto, p. 17 (2021)
www.economiesuisse.ch

5. **Concrétiser les potentiels du couplage entre secteurs**

Le recours accru aux pompes à chaleur et la part croissante des véhicules électriques illustrent l'électrification en cours des secteurs du chauffage et des transports. En combinaison avec une autoproduction photovoltaïque par exemple, ces évolutions permettent d'exploiter des synergies considérables et rendent économiquement attractif le couplage entre la production d'électricité, de chaleur et la mobilité. À long terme, le couplage des secteurs de l'électricité et du gaz représente également un potentiel intéressant pour le stockage saisonnier d'électricité, qui permettrait de renforcer la sécurité d'approvisionnement pendant le semestre d'hiver. C'est pourquoi l'économie suisse s'engage en faveur d'une convergence des réseaux et d'un couplage sectoriel afin de parvenir à un approvisionnement en énergie neutre pour le climat.

6. **Promouvoir l'innovation, la recherche et la numérisation**

L'économie suisse peut fournir une importante contribution à la lutte contre le réchauffement climatique par son rôle d'innovateur et de fournisseur de technologies à l'échelle mondiale. Elle veille à ce que cet aspect soit bien pris en compte aux niveaux politique et entrepreneurial, notamment dans le domaine de la captation du CO₂. La numérisation permet d'améliorer l'efficacité et de développer de nouveaux modèles d'affaires. Raison pour laquelle il y a lieu de stimuler le recours aux solutions numériques.

7. **Permettre des décisions d'investissement transparentes (finance durable)**

L'économie encourage le développement par le marché de produits financiers durables et s'engage à fournir davantage d'opportunités d'investissements durables. Elle encourage activement le positionnement d'entreprises durables. La retenue est de rigueur quant aux interventions de l'État et à la création de systèmes de classification étatiques, qui exigent autant que possible une coordination internationale.

→ **Tous les secteurs et toutes les branches effectuant des investissements durables doivent avoir accès, sans discrimination, aux nouveaux instruments de financement durables.**

Finance durable et politique climatique

Grâce à des investissements dans des énergies renouvelables ou dans des infrastructures ménageant les ressources, le secteur financier contribue concrètement à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux et à une économie durable. Les investissements durables ont connu une évolution très dynamique récemment. Derrière ces évolutions, outre un changement des comportements en matière d'investissement, il y a aussi l'évolution des priorités politiques – aussi en lien avec la politique climatique (inter)nationale. L'accord de Paris sur le climat, que la Suisse a ratifié, demande aussi que les flux financiers soient rendus compatibles avec les objectifs climatiques. En 2020, l'ensemble du marché financier suisse s'est volontairement soumis, pour la première fois, à un test de compatibilité climatique à l'initiative de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et en collaboration avec le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SIF). Un nouvel article introduit dans la loi sur le CO₂ oblige la FINMA et la Banque nationale suisse à mesurer périodiquement les risques financiers résultant du changement climatique. Par ailleurs, les Jeunes Verts mènent des discussions avec différents acteurs en vue de former une large

alliance et lancer une initiative pour une place financière respectueuse du climat.

Les banques et les compagnies d'assurance s'efforcent de mettre au point une standardisation par rapport aux investissements durables et d'une amélioration de la transparence en ce qui concerne les risques ESG. Cela signifie également que la définition de ce qui est considéré comme durable doit être plus stricte et mieux étayée par des données. Ces tendances ont un impact sur l'économie. Les entreprises qui apportent une contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou aident l'humanité à mieux s'adapter au réchauffement climatique en bénéficieront sous la forme d'avantages concurrentiels. Celles à forte intensité d'émissions, constatent par exemple que les investissements dans les activités liées au charbon sont en baisse. Aux yeux des milieux économiques, il est décisif que toutes les branches et tous les secteurs puissent participer aux évolutions actuelles sans discrimination. Il faut éviter que les libertés des acteurs du marché et des investisseurs ne soient restreintes prématurément et inutilement. Pour cette raison, la retenue est de rigueur lorsqu'on envisage de nouvelles réglementations. La coordination avec les branches concernées, qu'economiesuisse encourage déjà, n'en est que plus importante.

8. **Soutenir les engagements volontaires des entreprises et les solutions sectorielles**

De grandes entreprises montrent déjà la voie en visant zéro émission nette ou d'autres objectifs climatiques. Elles passent en revue toutes les possibilités de réduction et lancent des programmes de mise en œuvre. De tels programmes peuvent inspirer et aider d'autres entreprises à diminuer leurs émissions, avec l'appui de l'Agence de l'énergie pour l'économie et d'autres organisations semblables. À cet égard, il convient de noter que les potentiels et les possibilités techniques de réduction des émissions varient considérablement d'un secteur à l'autre. De nombreux secteurs ont déjà lancé des initiatives pour atteindre l'objectif zéro émission nette ou d'autres objectifs climatiques. Sous l'égide d'economiesuisse, ces initiatives seront mises en commun et feront l'objet d'un soutien accru.

→ De nombreuses entreprises se sont engagées sur la voie de la décarbonation.

Mesures volontaires des entreprises

En Suisse, les entreprises ont actuellement trois options pour gérer leurs émissions: quelques grands émetteurs peuvent participer au système d'échange de quotas d'émission; un nombre limité d'entreprises peuvent s'engager à réduire leurs émissions (convention d'objectifs). Dans ce cadre, elles mettent en œuvre les mesures de réduction fixées et bénéficient, en contrepartie, du remboursement de la taxe CO₂ sur les combustibles. La troisième option des entreprises est de ne rien faire et de payer la taxe CO₂ sur leurs émissions dues aux combustibles.

Le système des conventions d'objectifs a fait ses preuves: de nombreuses entreprises se sont engagées à réduire leurs émissions dans ce cadre. Il existe cependant aussi des entreprises qui souhaitent aller au-delà de la loi. Elles se fixent des objectifs ambitieux ou un objectif zéro émission nette et lancent des

programmes de mise en œuvre pour les atteindre. L'économie soutient cette approche volontaire, car elle représente un énorme potentiel. Les organisations de mise en œuvre de l'économie (l'Agence de l'énergie pour l'économie, par exemple) accompagnent les entreprises en leur prodiguant des conseils personnalisés.

Le groupe agroalimentaire Nestlé illustre bien cette approche volontaire. Celui-ci prévoit, par exemple, de consacrer plus de 3 milliards de francs au cours des cinq prochaines années pour réduire ses émissions de CO₂ à l'échelle mondiale. L'objectif zéro émission nette doit être atteint sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement d'ici à 2050. Nestlé entend réduire ses émissions de CO₂ de moitié d'ici à 2030 déjà.

Le fonds climatique nouvellement créé dans le cadre de la loi sur le CO₂ sera doté de plus d'un milliard de francs par an. Son objectif est de soutenir les mesures qui ont un impact sur le climat. Ce fonds mettra à disposition des moyens pour les entreprises ou secteurs qui souhaitent réduire leurs émissions au-delà des engagements pris dans le cadre de conventions d'objectifs. Avec un soutien financier relativement faible, il sera ainsi possible de parvenir à d'importants investissements en faveur du climat. Des entreprises ou des secteurs entiers pourront lancer de vastes programmes de décarbonation avec une participation partielle aux coûts des mesures. Pour ce faire, il faudra appliquer les principes de l'économie de marché, c'est-à-dire que les contributions pourront être allouées via des enchères afin d'atteindre le meilleur rapport coût-efficacité. De telles contributions seront importantes et justes, tant pour les entreprises que pour le climat.

9. Créer de la transparence

L'économie suisse fournit déjà une importante contribution à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la diminution des émissions. Elle occupe une position de pointe dans de nombreux domaines en comparaison internationale. Sa contribution à la réduction des gaz à effet de serre apparaîtra à l'avenir de manière plus claire et plus transparente grâce, notamment, à une meilleure communication d'exemples ou de données chiffrées en lien avec la politique climatique.

Évolutions actuelles – en Suisse et dans le monde

→ L'initiative pour les glaciers poursuit le même objectif que le Conseil fédéral et l'économie, mais son approche est trop radicale.

Initiative pour les glaciers

L'initiative populaire «Pour un climat sain (initiative pour les glaciers)», déposée le 27 novembre 2019, veut introduire un nouvel article constitutionnel (art. 74a Cst.) sur la politique climatique. Elle demande que, à partir de 2050, la Suisse limite ses émissions de gaz à effet de serre au volume que les puits de carbone naturels et techniques peuvent absorber. À partir de ce moment, plus aucun carburant ni combustible fossile ne devra être vendu en Suisse. Des exceptions seront admissibles pour des applications pour lesquelles il n'existe techniquement pas d'alternatives.

L'initiative pour les glaciers poursuit donc le même objectif que le Conseil fédéral a fixé en 2019: réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse à zéro net à l'horizon 2050. Estimant que l'initiative va trop loin sur certains points, le Conseil fédéral lui a opposé un contre-projet direct. Selon le texte mis en consultation, il ne souhaite pas ancrer d'interdiction explicite des énergies fossiles dans la Constitution, contrairement à l'initiative. Le Conseil fédéral veut offrir ainsi une plus grande marge de manœuvre au Parlement et aux cantons pour mettre en œuvre l'objectif zéro net. Les énergies fossiles resteront notamment autorisées lorsque les agents énergétiques de substitution sont trop coûteux et entravent la compétitivité. Selon le Conseil fédéral, le nouvel article constitutionnel devra également préciser que la sécurité du pays ne saurait être affectée. En cas de besoin, l'armée, la police et les services de sauvetage devront pouvoir recourir à des énergies fossiles pour leurs interventions. Et puis, il faudra prendre en considération la situation particulière des régions de montagne et périphériques, dans l'intérêt de la cohésion nationale. Enfin, le Conseil fédéral laisse ouverte la question de savoir si les émissions résiduelles d'énergies fossiles en 2050 seront neutralisées par des puits de carbone sur le territoire ou à l'étranger (forêts, sols, stockage du CO₂ dans des réservoirs géologiques, par exemple), le potentiel de stockage permanent du CO₂ étant limité en Suisse.

→ Le contre-projet offre la souplesse nécessaire.

Contre-projet direct plus efficace

Les milieux économiques adhèrent eux aussi à l'objectif zéro net d'ici à 2050 (cf. chapitre précédent). Les préoccupations formulées dans l'initiative pour les glaciers sont justifiées, mais les mesures à prendre trop radicales. Le contre-projet direct du Conseil fédéral est plus efficace. Les points suivants méritent, selon les milieux économiques, d'être pris en considération eu égard à l'initiative populaire et au projet du Conseil fédéral:

- **Pas d'interdiction des énergies fossiles**

Alors que l'initiative pour les glaciers demande l'interdiction des énergies fossiles, le projet du Conseil fédéral prévoit des exceptions lorsque les agents énergétiques de substitution sont trop coûteux et entravent la compétitivité. Cette position du Conseil fédéral est de la plus grande importance. Il est primordial de tenir compte des coûts sur la voie qui mène à zéro émission nette. S'ils sont trop élevés ou si les produits à

zéro émission de CO₂ ne sont pas suffisamment disponibles l'utilisation d'énergies fossiles sera toujours autorisée. Il faudrait alors miser sur des mesures de réduction des émissions ou sur des émissions négatives.

- **Imputation de mesures prises à l'étranger**

La possibilité d'imputer les mesures mises en œuvre à l'étranger (réductions et émissions négatives) doit être maintenue. Il serait bien entendu nécessaire de soumettre les puits de carbone en Suisse ou à l'étranger aux mêmes exigences de qualité. Le potentiel des puits naturels de carbone est limité en Suisse, car il n'y a pas assez de surfaces pour développer des forêts. En revanche, le potentiel à l'étranger est pour ainsi dire illimité. Dès lors, rien ne s'oppose à ce que l'imputation des mesures à l'étranger soit déjà définie au niveau constitutionnel. Spécifier explicitement la possibilité d'imputer les mesures à l'étranger crée la souplesse nécessaire pour atteindre l'objectif zéro net d'ici à 2050 de façon économiquement supportable.

- **Coordination à l'échelle mondiale**

Il est essentiel que la Suisse coordonne sa démarche au niveau international. L'approche et les mesures choisies doivent prendre en compte les contraintes économiques. Idéalement, il faudrait mettre en œuvre des mesures à l'échelle mondiale ou, à tout le moins, prévoir une trajectoire de réduction identique ou similaire pour tous les pays. Par ailleurs, il s'agit de prendre en compte la compétitivité relative des pays. D'un point de vue climatique et économique, il serait inefficace de prendre en Suisse des mesures menant à la cessation de certaines activités ou empêchant le développement de nouvelles activités. Ni l'initiative pour les glaciers ni le contre-projet du Conseil fédéral n'évoquent ce point, ce dont il faut tenir compte.

- **Trajectoire de réduction linéaire**

L'initiative et le contre-projet demandent une réduction au moins linéaire jusqu'en 2050, avec des objectifs intermédiaires. Cependant, l'économie a besoin de flexibilité pour atteindre les objectifs. Les entreprises doivent être libres de décider quand et comment elles mettent en œuvre les possibilités de réduction dans le temps imparti. À court terme, des actions visant les émissions faciles à réduire à moindre coût permettront sans doute de suivre une trajectoire linéaire. Les percées technologiques nécessaires pour atteindre les objectifs ainsi que les cycles d'investissement ne suivent cependant pas les trajectoires de réduction fixées par l'État (pour des installations industrielles à durée de vie très longue, par exemple). La responsabilité individuelle, en revanche, doit être développée. Les milieux économiques sont convaincus qu'avec les conditions-cadre et la flexibilité nécessaires, les solutions seront prêtes à temps. Les objectifs intermédiaires devraient être considérés comme des valeurs indicatives balisant le chemin. Sinon, il y a un grand risque que la voie vers zéro émission nette induise des coûts et des charges inutiles. Il s'agit au contraire d'y parvenir en mettant en œuvre les moyens les plus efficaces possibles en termes de coûts.

Pour sortir de l'impasse climatique, il faut des conditions-cadre mondialement uniformes, qui pourraient être négociées par l'OCDE ou le G20, par exemple.

«Changeons le système, pas le climat» – Pas à pas vers un changement de système

Quelles formes devraient prendre des conditions-cadre coordonnées au niveau international? Selon de récents calculs du Fonds monétaire international, il faut

réduire les émissions mondiales de CO₂ d'un tiers au total d'ici à 2030 pour atteindre les objectifs fixés. Si une coopération internationale est en place, les réductions peuvent avoir lieu essentiellement là où il est possible d'obtenir un effet maximum avec un investissement minimum. C'est primordial pour progresser rapidement et efficacement. La compatibilité sociale et économique du projet est tout aussi importante. Il faut également des règles suffisamment fermes pour permettre une coopération réussie de la communauté internationale dans la lutte contre les gaz à effet de serre. Cette coopération est indispensable pour faire face à un défi commun et obtenir un renversement de tendance aussi rapide que possible, en mettant à profit les avantages d'une division mondiale du travail.

D'un point de vue économique, le point faible du système entravant la lutte contre le changement climatique est bien identifié. On en trouve même déjà les détails sur Wikipedia, dans la page dédiée à la «taxe carbone». Dans une action conjointe, plus de 3000 économistes et prix Nobel du monde entier ont montré à quoi devrait ressembler la solution pour sortir de l'impasse climatique. La planète a besoin d'un système mondial coordonné, avec des conditions-cadre uniformes. Pas à pas et de façon synchrone, il faut se familiariser avec ce système nouveau (corrigé, pour être précis), qui touche de nombreuses personnes. L'OCDE ou le G20 seraient en état d'amorcer un tel changement de paradigme, comme ils le montrent actuellement avec les discussions autour de la réforme fiscale liée à la numérisation. D'autres coalitions ou alliances le pourraient aussi. Et l'impact d'une telle démarche serait clair: en matière de protection du climat, les mesures de coopération internationale – dans le respect de normes élevées d'intégrité environnementale – sont jusqu'à cinq fois plus efficaces que les instruments isolés à une échelle purement nationale.

→ **De nouvelles coalitions internationales se forment, avec une définition toujours plus précise de la voie à suivre pour atteindre les objectifs ambitieux.**

Prix global pour les gaz à effet de serre à portée de main

Fin 2020, les plus grandes économies – dont la Suisse – se sont engagées à atteindre un objectif commun de zéro émission nette et à mieux coordonner la coopération internationale. Pour la première fois dans l'histoire, l'on voit éclore une alliance climatique ayant le potentiel de vraiment changer l'évolution de la situation. De nombreux pays se sont fixés de nouveaux objectifs climatiques plus élevés et ont formé une «coalition des grandes ambitions», ouvrant ainsi une nouvelle ère du multilatéralisme – une sorte de club climatique exclusif.

Pas moins de 75 pays se sont engagés à atteindre un objectif zéro net, ce qui est remarquable. Ce n'est pourtant pas le nombre de nations participantes qui importe, mais leur empreinte en matière de commerce et d'émissions de gaz à effet de serre. Dans cette évolution, il est donc significatif qu'en plus de l'Europe et de quelques autres émetteurs importants, les États-Unis et la Chine notamment se sont mobilisés. Les membres de la coalition couvrent ainsi 65% des émissions mondiales. La voie à suivre pour atteindre les objectifs ambitieux est de plus en plus claire: un prix commun du carbone. L'argument central dans ce contexte est qu'il vaut mieux fixer un prix pour les gaz à effet de serre que d'accepter les risques à long terme liés à la hausse des températures moyennes. Selon le dernier tour d'horizon de l'OCDE, la tarification des gaz à effet de serre se présente en outre bien mieux que ce que l'on pense généralement. Un déficit de tarification demeure certes dans la plupart

des pays , mais les écarts ne cessent de se réduire.

Avec ce mouvement, un prix global pour les émissions de gaz à effet de serre et des conditions-cadre comparables au niveau mondial deviennent tangibles. À terme, les incitations doivent se mettre en place dans le monde entier pour que l'évolution du climat aille dans la direction voulue par la politique. L'impact se produira uniquement si la coordination internationale réussit et que tous peuvent y contribuer.

1. www.climatewatchdata.org, chiffres 2018

2. OFEV, «Indicateurs de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse 1990-2019», p.48

3. OFEV, «Indicateurs de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse 1990-2019», p. 61